

Vous n'avez pas de domicile stable et vous avez besoin de justifier d'une adresse pour faire valoir vos droits civils, civiques et sociaux, le CCAS de Toulon vous permet, sous certaines conditions, d'obtenir une adresse.



Pour constituer votre dossier, vous devez vous présenter, muni des pièces justificatives, au Pôle Action Sociale du CCAS

[Démarche en mairie](#) [Télécharger le formulaire](#)

#### Mairie par secteur

CCAS de Toulon 100 rue des Remparts - 83051 Toulon Cedex du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 14h à 17h Tél : 04 94 24 65 52 Fax : 04 94 92 45 10

#### Avant de vous déplacer

#### Les pièces à fournir :

- carte d'identité obligatoire ou passeport ou déclaration de perte,
- coordonnées de la personne qui héberge. adresse + tel,
- justificatifs des ressources . rsa . chômage . indemnités journalières + salaire,
- attestation cpam ou cmu,
- inscription des enfants à l'école,
- preuve de parents sur Toulon,
- carte d'électeur,
- attestation de dépôt de logement + retraite,
- carnet de circulation,
- tout document attestant la vie sur Toulon. + hôtel + attestation d'un foyer d'hébergement ou d'un foyer hivernal,
- date d'arrivée dans la commune et en provenance de quelle commune ou région,
- lettre explicative concernant votre lien\* avec la commune.

#### \*la notion de « lien » s'entend :

- l'exercice d'une activité professionnelle,
- le bénéfice d'une action d'insertion sur le territoire communal,
- l'exercice de l'autorité parentale pour un enfant scolarisé dans la commune,
- la présence de liens familiaux ou amicaux,
- l'hébergement chez une personne demeurant dans la commune,
- des démarches effectuées auprès de structures institutionnelles ou associatives.

#### Mairie de Toulon

Avenue de la République  
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex  
Tél. : 04 94 36 30 00

#### Liens:

[1] [https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/dscf2497\\_0.jpg](https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/dscf2497_0.jpg)

[2] [https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/contrat\\_dengagement\\_domiciliation.pdf](https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/contrat_dengagement_domiciliation.pdf)

[3] [https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/reglement\\_de\\_fonctionnement\\_domiciliation.pdf](https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/reglement_de_fonctionnement_domiciliation.pdf)